

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00740

Numéro SIREN : 808 338 545

Nom ou dénomination : 2M PROJETS

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2023 sous le numéro de dépôt 168

Désignation de l'entreprise		Sas 2M PROJETS		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		11, bd Victor Hugo 13150 TARASCON				
SIRET		8 0 8 3 3 8 5 4 5 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * <input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
<b>ACTIF</b>						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	{ Fonds commercial *					
	{ Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	113 287	030	6 434	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	<b>Total I (5)</b>	044	113 287	048	6 434	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068		070	
			{ Autres* (3)	072	134	074
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	10 254	086	10 254	
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	<b>Total II</b>	096	10 388	098	10 388	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	123 675	112	6 434	
				Exercice N NET		
				1		
<b>PASSIF</b>						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			50	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126			5	
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132			6 312	
	Report à nouveau	134			-14 143	
	Résultat de l'exercice	136			21 172	
	Provisions réglementées	140				
		<b>Total I</b>	142			13 396
		<b>Total II</b>	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			99 671	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
	Autres dettes ( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )	172			4 173	
	Produits constatés d'avance	174				
	<b>Total III</b>	176			103 845	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180			117 241	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

*Copie certifiée conforme à l'original*

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **Sas 2M PROJETS**

Néant  \*

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le												
		018		3	1	1	2	2	0	2	1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *															
	Production vendue	<table border="1"> <tr> <td>biens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>services *</td> <td></td> </tr> </table>	biens		services *		dont export et livraisons intracommunautaires	209								
			biens													
	services *															
			215							180 167						
			217							8 540						
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)															
	Production immobilisée*															
	Subventions d'exploitation reçues															
	Autres produits															
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>											232	188 707				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)															
	Variation de stocks (marchandises)*															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)															
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									160 000						
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )									1 078						
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )			243			268			268						
	Rémunérations du personnel*															
	Charges sociales (cf. renvoi 380)															
	Dotations aux amortissements*										2 145					
	Dotations aux provisions															
Autres charges	<table border="1"> <tr> <td>dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</td> <td>259</td> <td></td> </tr> <tr> <td>cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</td> <td>260</td> <td></td> </tr> </table>	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259													
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260															
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>											264	163 490				
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>											270	25 216				
<b>Produits financiers (III) 280</b>																
<b>Charges financières (V)</b>											294	2 805				
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>											290					
Charges exceptionnelles (VI)	<table border="1"> <tr> <td>dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)</td> <td>347</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 septies D)</td> <td>348</td> <td></td> </tr> </table>	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 septies D)	348										
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347													
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 septies D)	348															
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>											306	1 240				
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) -- Charges (II + V + VI + VII)</b>											310	21 172				
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>																
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2											312	21 172				
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles															
	Provisions non déductibles*															
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)									1 240						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	<table border="1"> <tr> <td>Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*</td> <td>248</td> <td></td> </tr> </table>	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248											
				Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248											
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	249														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999					
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>											997					
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987											
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989											
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138											
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344											
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993											
	BUD (44 sexdecies)	992														
	Lignes divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346										
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655										
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				613										
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645										
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648											
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641											
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649											
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>											Bénéfice col. 1	Déficit col. 2				
											352	22 412				
Débit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *															
	Déficits antérieurs reportables : *		14 143													
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>											Bénéfice col.1	Déficit col.2				
											370	8 269				

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

## **Sas 2M PROJETS**

SAS au capital de 50,00 euros

Siège social : 11, bd Victor Hugo 13150 TARASCON

RCS n°808338545- RCS TARASCON

# **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE**

Le 30/06/2022

à 10h00

au siège social

Le soussigné M. LAFOSSE MARC, actionnaire unique, de la société Sas 2M PROJETS, société par actions simplifiée au capital de 50 euros,

**A préalablement exposé ce qui suit :**

M. LAFOSSE MARC, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2021 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

**A mis à disposition les documents suivants :**

- Le rapport de gestion.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, approbation de ces conventions.
- L'inventaire .
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Le texte des décisions soumises à l'assemblée.

**A pris les décisions suivantes :**

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- Affectation du résultat.

### **Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2021**

L'actionnaire unique , après avoir entendu le rapport de gestion approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 21 171,73 Euros.

L'actionnaire unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'actionnaire unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Décision N° 2 - Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 21 171,73 Euros formant un résultat affectable de 21 171,73 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Imputation sur le report à nouveau débiteur : 14 143,44 Euros
- Aux autres réserves pour 7 028,29 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Fait à TARASCON,  
Le 30/06/2022.

**Signature de l'actionnaire unique, M. LAFOSSE MARC :**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lafosse', written over a horizontal line.